

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 17 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le lundi 17 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Sophie FOUCHER, M. Jean-François GIRARD, M. Claude HENRY, Madame Christiane COSSE, M. Lucien DUCHESNE, Mme Annick LELIEVRE.

Absents excusés: M. Benoît MORCHOINE, M. Maurice DELANOUE, Mme Catherine ANDRE.

Absents non excusés : M. Jean-Michel DOUSSELIN, M. Jean-Vincent BONIN, M. Arnaud CORBEAU.

Procuration : Mme Catherine ANDRE pour M. Michel LEGOURD.

Secrétaire de séance : Mme Annick LELIEVRE.

ORDRE DU JOUR :

En début de séance, le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter de délibérer sur un point ne figurant pas à l'ordre du jour.
Ils acceptent à l'unanimité, la séance peut donc commencer.

1 – DEMANDE DE LOCATION LOGEMENT TYPE 3 14 RUE HENRI DE GEOFFRE.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu en mairie le 10 mars dernier sollicitant la location du logement de type 3 situé 14 rue Henri de Geoffre par Madame Martine LE GOFF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de louer ce logement à Madame Martine LE GOFF à compter du 24 mars 2014.

Le montant du loyer mensuel est fixé à 350 € (troiscent cinquante euros).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

2 - VOTE DES COMPTES DE GESTION 2013

- Commune
- Camping
- Logements sociaux
- Eau

- Assainissement
- Chaufferie bois

Votés à l'unanimité

3 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

- Commune
- Camping
- Logements sociaux
- Eau
- Assainissement
- Chaufferie bois

Votés à l'unanimité.

4 - AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATIONS DE L'EXERCICE 2013 :

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les affectations de résultats d'exploitations de l'exercice 2013 par budgets :

- Budget COMMUNE : considérant que le compte administratif de l'exercice 2013 présente un excédent de fonctionnement de 517 927.70 € et un déficit d'investissement de 163 369.03 €, des restes à réaliser en dépenses de 235 724.49 €, des restes à réaliser en recettes de 83 000 €, le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 comme suit : au compte 002 affectation à l'excédent reporté de fonctionnement pour 201 834.18 €, au compte 1068 soit 316 093.52 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

- Budget des LOGEMENTS SOCIAUX : considérant que le compte administratif de l'exercice 2013 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 30 654.27 € et un déficit cumulé d'investissement de 4 621.29 €, le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2013 comme suit : au compte 002 affectation à l'excédent reporté de fonctionnement pour 26 032.98 €, au compte 1068 soit 4 621.29 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

- Budget du CAMPING : considérant que le compte administratif 2013 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 6 403.50 € et un déficit cumulé d'investissement de 5 258.24 €, des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 6 011.74 €, le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : au compte 1068 soit 6 403.50 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

- Budget ASSAINISSEMENT : considérant que le compte administratif 2013 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 62 742.96 € et un excédent cumulé d'investissement de 37 079.56 €, des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 222 004.24 €, le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 comme suit : au compte 1068 soit 62 742.96 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

- Budget EAU : considérant que le compte administratif 2013 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 57 036.56 € et un déficit cumulé d'investissement de 13 419.06 €, des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 96 162.73 €, des restes à réaliser en recettes d'investissement de 24 755.48 €, le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 comme suit : au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement soit 57 036.56 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

- Budget CHAUFFERIE BOIS : considérant que le compte administratif 2013 présente un déficit d'investissement de 6 713.56 €, des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 255 978.79 €, des restes à réaliser en recettes d'investissement de 209 390.71 €, le Maire propose d'affecter le résultat de d'investissement de l'exercice 2013 comme suit : au compte 001 soit 6 713.56 € puisqu'il n'y a pas possibilité de couvrir le déficit par un excédent de fonctionnement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

5 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE EN ANGLETERRE DU COLLEGE LOUIS PERGAUD.

Le collège Louis Pergaud organise un voyage en Angleterre du 17 au 23 mai 2014 et sollicite la collectivité afin d'obtenir une subvention pour que tous les élèves de la commune puissent participer à ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention au Collège Louis Pergaud d'un montant de 500 €.

6 – DISSOLUTION DE LA REGIE DE RECETTES DE LA GARDERIE MUNICIPALE SUITE AU CHANGEMENT DE STATUTS DU SIVOS.

Suite au changement des statuts du SIVOS approuvés par délibération du 13 décembre 2013 et à l'institution de la régie de recettes sur ce budget par délibération du 10 mars 2014, le conseil municipal décide à l'unanimité la dissolution au 31 décembre 2013 de la régie de la garderie périscolaire sur la commune de Neung-sur-Beuvron au profit du SIVOS.

7 – CHOIX DES OFFRES POUR LEVE TOPOGRAPHIQUE CONCERNANT LA REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUX.

Suite à la consultation concernant le levé topographique pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement communaux trois offres ont été déposées en mairie.

- DASPET Philippe pour un montant HT de 11 000 € soit 13 200 € TTC.
- DUMONT Pascal pour un montant HT de 12 192 € soit 14 630.40 € TTC.
- SCP PERRONNET pour un montant HT de 11 152.75 € soit 13 383.30 € TTC.

Les membres du conseil municipal décident de confier les dossiers au Cabinet Merlin afin qu'il les étudie avant de prendre une décision.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Les classes maternelles ont été repeintes durant les vacances de février. Le choix des couleurs a été fait par les professeurs des écoles et le personnel concerné.
- La nouvelle chaudière fioul des écoles a été mise en fonctionnement depuis quelques jours.
- Un mail de la trésorerie a été reçu le 07 mars dernier concernant des impayés de loyer et demande de revoir le dossier, la dette s'élevant à la somme de 2 136.48 €. Le conseil municipal explique que cette situation due à la conjoncture actuelle et aux difficultés rencontrées par les particuliers va se produire de plus en plus.
- L'entreprise LEBEAU a installé cinq cases supplémentaires au columbarium.
- Le nettoyage et le dégazage d'une ancienne cuve à fioul à l'école a été effectué.
- La Société SRB qui effectue le concassage des poteaux béton depuis plusieurs années pour la collectivité rencontre des difficultés suite à du matériel endommagé. Le concassage est donc reporté pour le moment. En attendant, l'entreprise MINIER a fourni du calcaire pour parer au plus pressé (chemin Caldéo, chemin du Beaufray, ...)
- Madame Laurence RICHER informe les membres du conseil municipal par courrier en date du 17 mars 2014 de son problème de raccordement au tout à l'égout non conforme. Ce dossier a déjà été évoqué à plusieurs reprises notamment lors de la réunion du 17 janvier 2014 avec la Société VEOLIA. Il faudra contacter un bureau d'étude afin de pallier à ce dysfonctionnement et envisager peut-être une pompe de relevage. Une demande d'étude sera faite auprès du Cabinet Merlin et de la Société VEOLIA.
- Le maire présente aux membres du conseil municipal les dépenses effectuées de 2001 à 2013 pour les écoles. Le montant total s'élève à la

somme de 271 926.57 €. Il explique qu'à plusieurs reprises des réflexions lui ont été adressées à ce sujet.

- Le plafond du gymnase est terminé et la façade côté est a été refaite. Les travaux seront terminés pour la rentrée prochaine.
- Monsieur le Maire va faire démonter la sculpture, devant le gymnase qui est rouillée et gêne la réhabilitation des lieux. Monsieur Henry se propose de la repeindre.
- Les travaux d'assainissement de la rue Henri de Geoffre sont commencés. Il est demandé que les feux tricolores soient remis en fonctionnement, les usagers sortant de la rue Albert Prudhomme rencontrent des difficultés de circulation.
- Vérifier la demande de devis pour l'installation d'un miroir rue des Prés.

La séance est levée à 21h45.